



Délibération
N° 2021-044

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Date de la convocation : 05/07/2021

SEANCE DU 10 JUILLET 2021

L'an DEUX MILLE VINGT et UN et le dix juillet à 10 heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement sur la place de l'Eglise de San Martino village, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, M. SCANIGLIA Didier, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, Mme NATALI Emmanuelle, M. SIGURANI Olivier, M. GRAZIANI Jean-Charles,

Absents :

M. ROSSI Alain, M. COVILLI Pierre-Antoine, M. PATRONE Etienne.

Mme FORNESI Marie-Dominique a donné pouvoir à Mme Mandrichi Marie-Paule,

M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à Mme Valery Nathalie,

M. REVELLI Hervé a donné pouvoir à Mme PADOVANI Marie-Hélène,

M. CORMAT René-Pierre a donné pouvoir à M. SCANIGLIA Didier,

Mme MINICUCCI Audrey a donné pouvoir à M. SIGURANI Olivier.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23

En exercice : 23

Présents : 15

Absents : 3

Représentés : 5

Mme NATALI EMMANUELLE a été nommée secrétaire.

Lors du vote du budget primitif, le Conseil a voté, dans sa séance du 12 avril 2021, une somme de 25 000 euros en subventions non affectées.

Vu les demandes déposées par des associations de la commune.

Compte tenu de l'intérêt communal à disposer d'associations de bénévoles qui offrent leurs services et leurs connaissances à la population de la commune, Madame le Maire propose au Conseil d'octroyer les subventions suivantes :



Association bénéficiaire	Montant de la subvention	Objet de l'association
Pietranera in Festa	5.000 €	Animations diverses sur la Commune
Anziani di e Pieve di Lota	1 000 €	Animations diverses Seniors
Coopérative Ecole Primaire	1 000 €	Sorties scolaires

La proposition de Madame Le Maire est mise en délibéré

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Pour : 20	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

DÉCIDE

- ✓ D'adopter la proposition du Maire,
- ✓ De verser les sommes octroyées aux associations proposées.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Madame Marie-Bléne PADOVANI

